



La Commission nationale des droits de l'Homme du Cameroun note dans son dernier rapport qu'elle vient de publier que les prises d'otages se sont imposées en 2017 comme une atteinte sérieuse au droit à la vie, à l'intégrité physique et morale à laquelle ont été exposés de nombreux citoyens camerounais.

Ayant fait leur lit dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est avant leur extension au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, les prises d'otages sont matérialisées par des enlèvements de personnes suivis de demandes de rançons qui, en cas d'insatisfaction, exposent les victimes à la mort.

Selon les statistiques de la Commission, depuis 2017, au moins 5000 victimes de prises d'otages ont été recensées dans les régions sus-citées.

Face à la résurgence de ce phénomène, indique la Commission, la réaction du gouvernement camerounais a consisté en la mise en œuvre de stratégies de lutte qui ont abouti à la libération de centaines de victimes, l'interpellation et la poursuite des auteurs devant les juridictions. Dans ce registre, des poursuites ont été engagées contre 177 personnes pour les faits d'arrestation et séquestration, d'enlèvements de mineurs avec fraude ou violence résultant de ces prises d'otages. Des condamnations ont été prononcées à l'encontre de 06 accusés et la peine la plus élevée était de 03 ans d'emprisonnement.

Selon l'Association Mboscuda, qui regroupe les Mbororos, une communauté de nomades, entre 2015 et 2018, les éleveurs camerounais de l'Adamaoua ont payé des rançons pour plus de 2 milliards FCFA aux preneurs d'otages.